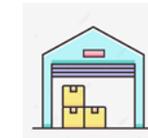


Etat des matières stockées

Aurélie Moreau chargée de mission BRIEC



Contexte réglementaire

Entrepôts : Point I.2 du 1.4 de l'annexe II de l'AM du 11/04/17

LI : Art. 49 et 50 de l'AM du 04/10/10 - art. 30 de l'AM du 03/10/10 – art. 9 de l'AM du 01/06/15

Rappel : Installations A et E :

- deux exigences : complet et synthétique
- tenu en permanence à disposition
- recense l'ensemble des matières dangereuses et non dangereuses combustibles dont les déchets du site par zone d'activités ou de stockage
- mentionne par substance ou famille de substances les typologies de risques présentées en cas d'incendie
- Pour les matières dangereuses, mis à jour quotidiennement.

Échéance :

1^{er} janvier 2022

1^{er} janvier 2023

Date d'entrée
en vigueur

Entrepôts
(tous régimes)

Liquides
inflammables (A)

Liquides
inflammables (E)



Contexte réglementaire

Satisfaire cette exigence nécessite un investissement de l'exploitant, elle lui assure une meilleure connaissance de sa situation administrative (notamment son positionnement SEVESO) et de ses risques.

Deux documents **distincts** pour une meilleure communication (*sauf cas exceptionnel*)

EMS complet à destination des services de l'Etat = connaissance précise des risques en cas d'accident sur site ➡ des attentes renforcées

EMS à destination du public = outil de communication ➡ nouveau document



Constats de l'inspection

- Des taux de non-conformités importants

	Entrepôts	Liquides inflammables
Non-conformités constatées	68% (A) et 52% (E) des contrôles	41 % des contrôles
Mises en demeure associées	9% (A) et 12% (E) des contrôles	1 % des contrôles

- Portent notamment sur :
 - La non-complétude de l'état des stocks complet
 - L'absence de l'état des stocks synthétique



L'état des stocks complet

Un document immédiatement accessible et complet, accompagné d'un plan

Des problèmes d'organisation au sein des installations :

- ✓ L'EMS nécessite souvent de recroiser plusieurs bases de données de l'exploitant :
 - ✓ Problème d'accessibilité aux différents logiciels (logiciel « risques », logiciel « achat ») nécessitant parfois des habilitations différentes, notamment hors des périodes ouvrées
 - ✓ Problème de lecture lorsque l'EMS se présente sous la forme de plusieurs tableaux (un tableau quantité, un tableau mention de dangers)
 - ✓ L'exploitant ne peut pas faire valoir la confidentialité de ses données pour fournir un EMS morcelé
- ✓ Problème d'accessibilité aux données complètes en particulier sur les sites multi-locataires (fréquence de mise à jour pas toujours respectée pour toutes les cellules)



L'état des stocks complet

Points non-conformes relevés par l'inspection sur le document :

- ✓ Absence des informations sur les dangers, sur la localisation
- ✓ Incohérence sur les tonnages (EMS en masse et relevé effectué en volume), absence des déchets et matières combustibles
- ✓ Difficulté de lecture due à l'utilisation des noms commerciaux, document en anglais
- ✓ Incohérence entre le plan et l'EMS (noms de bâtiments différents)
- ✓ Fréquence de mise à jour non respectée



L'état des stocks complet

Bonnes pratiques relevées par l'inspection :

- ✓ EMS sur un réseau sécurisé et redondant, disponible en cas de perte d'utilité sur site
- ✓ Mise en place de boites à différents endroits du site (salle de crise, poste de garde, entrée du site) à destination du personnel chargée de la gestion de crise et des service de secours dans lesquelles est placés chaque jour l'EMS
- ✓ EMS emporté ou envoyé par mail chaque soir par la personne d'astreinte
- ✓ Mise en place d'un seuil d'alerte à 80% du seuil ICPE / Seveso



L'état des stocks synthétique

Point non conforme relevé par l'inspection :

- ✓ Absence de l'EMS synthétique

- Ne peut être fusionné avec l'EMS complet QUE dans le cas où le nombre de substances dangereuses est très peu important

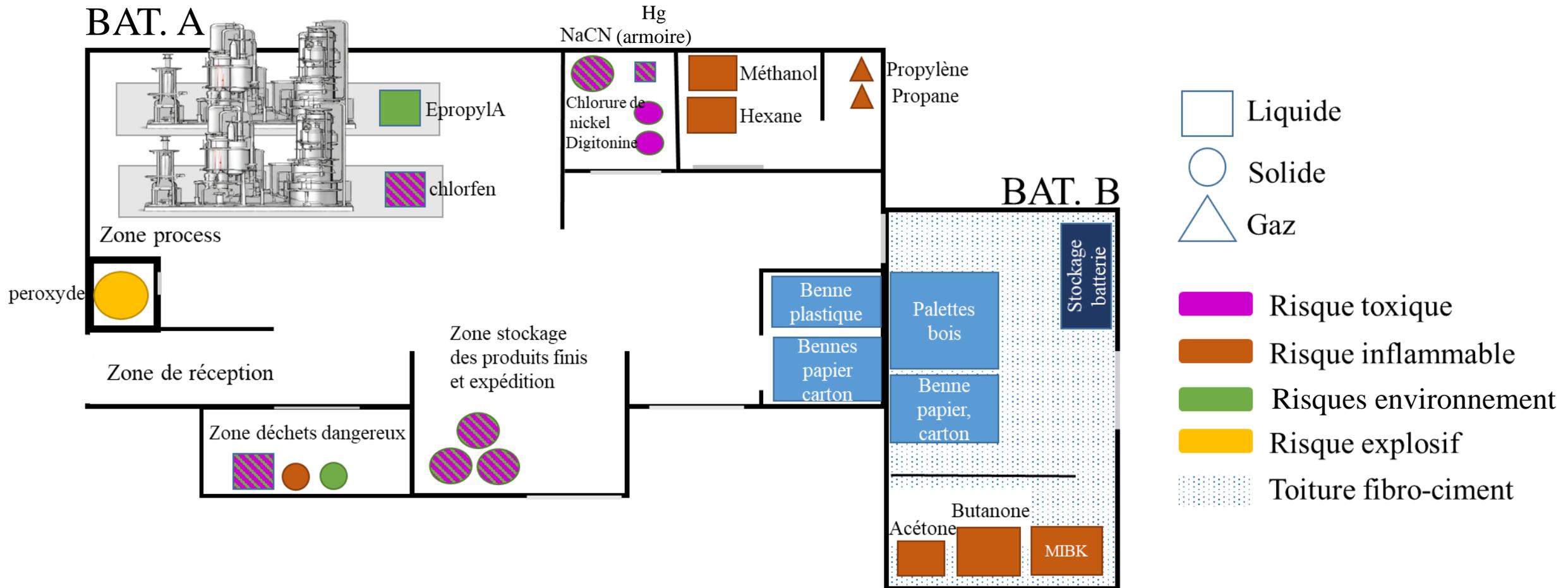
Bonne pratique relevée par l'inspection :

- ✓ Présenter les dangers de l'EMS synthétique sous forme de pictogramme

Etat des matières stockées



Un exemple



Merci pour votre attention

Des questions ?